Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Développer le travail collaboratif au sein de son équipe

Description :

Le travail collaboratif est un levier d'intelligence collective et de création de valeur pour nos organismes. En effet, le collectif de travail repose sur un ensemble d'individus où chacun doit trouver sa place et se positionner au mieux dans la relation professionnelle. En développant de l'échange de pratiques et en instaurant une démarche participative telle que la concertation, le manager peut insuffler cette dynamique collective. Partie intégrante du management de projet, cela suppose de l'écoute et de la communication.

Objectifs :

- Identifier les enjeux du travail collaboratif
- Développer un cadre de travail collaboratif en mobilisant l'intelligence collective des équipes et en développant une culture de l'innovation partagée
- Reconnaître les facteurs de réussite

Programme :

- **Les fondamentaux du management collaboratif**
 - définition du travail collaboratif
 - concertation, coopération et collaboration dans le cadre d'un travail collectif
 - intelligence collective et enjeux du management collaboratif
- **L'instauration d'un climat favorable au travail collaboratif**
 - fonctionnement en réseau et identification des parties prenantes
 - règles de fonctionnement et modalités de travail
 - relation de confiance, droit à l'erreur, échanges de pratiques et co-développement
- **La mise en oeuvre du management collaboratif au sein de l'équipe**
 - méthodes, outils et application du travail collaboratif (gestion de projet, recherche de solutions, etc.)
 - techniques d'animation d'une équipe en mode collaboratif (ex. la facilitation)
 - capitalisation des succès et des échecs

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Étude de cas
- Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Managers, Chefs de projets
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Communication managériale
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 210 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
2
Durée en heures :
14